



L'excellence au service de ses clients



Baker McKenzie, établi en France depuis 1963, est le cabinet d'avocats de référence de nombreuses entreprises multinationales et françaises. Entretien avec Eric Lasry, Associé Gérant du Cabinet à Paris.

du droit traverse une nouvelle période de transformations. C'est pourquoi l'innovation est au cœur de notre stratégie et vient compléter l'excellence de nos pratiques et de nos expertises sectorielles. Nous connaissons parfaitement nos clients et leurs industries. Je pense notamment aux nouvelles technologies - avec notre expertise pluridisciplinaire dans le Métaverse - aux industries de santé, du luxe, ou encore aux médias. Ceci explique sans doute les relations de confiance que nous avons établies avec les fleurons de l'économie française.

Baker McKenzie occupe une place distincte sur le marché français

d'être toujours plus pertinents. Notre activité repose sur deux piliers : le transactionnel et le fiscal. Et nous revendiquons avec fierté notre multidisciplinarité. Nos avocats sont parmi les meilleurs de leur spécialité. Grâce à ces atouts, en dépit de l'environnement incertain et turbulent que nous connaissons, nous abordons l'avenir avec confiance.

La guerre en Ukraine a bouleversé les paysages économiques et financiers. A-t-elle des incidences sur votre activité ?

Présents sur quatre continents, la plupart des événements géopolitiques majeurs ont une incidence sur notre activité. C'est le cas de la tragédie que vit l'Ukraine. À Kiev, notre priorité a été d'assurer la sécurité de nos équipes. Pour accompagner les clients affectés par ce conflit, notamment du fait des sanctions internationales, nous avons mis en place une task force transfrontalière mobilisée en permanence.

Qu'est-ce qui fait la spécificité de Baker McKenzie ?

Depuis sa création, Baker McKenzie a adopté une approche disruptive. Notre marque de fabrique est d'être une plateforme globale avec de fortes racines locales. Aujourd'hui, le monde

Comment abordez-vous l'année 2022 ?

Notre plateforme mondiale nous donne un accès privilégié aux meilleures pratiques de marché. C'est un atout majeur qui nous permet

Quelles sont vos priorités en matière de ressources humaines ?

Nous attirons les meilleurs talents en leur proposant un environnement qui allie plaisir de travailler ensemble et dossiers passionnants. Parmi nos avocats les plus expérimentés, beaucoup ont acquis une forte expérience en entreprise, dans des autorités de régulation, ou dans les hautes juridictions. Nous portons aussi une attention toute particulière à l'inclusion et à la diversité. À Paris, la moitié de nos pratiques et industries sont dirigées par des femmes ■

En chiffres

23 associés et 155 collaborateurs

101 millions d'euros de chiffre d'affaires en France en 2021

